

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	8329	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	901214
Nom & Prénom :		REGRAGUI Said	
Date de naissance :		26/11/62	
Adresse :		25 Rue Oued Merzeg Hay Essalam CASA	
Tél. :		0661322291 Total des frais engagés : _____ Dhs	

Cadre réservé au Médecin ACHAGRA Oumaima

Maladies et chirurgie des Yeux
39 Boulevard Mohamed V
Casablanca - Tél. : 05 22 27 66 77
INPE : 091002089

Date de consultation : 18/01/2024

Nom et prénom du malade : RA GRAGUI said Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ATTECTION OCULAIRES

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

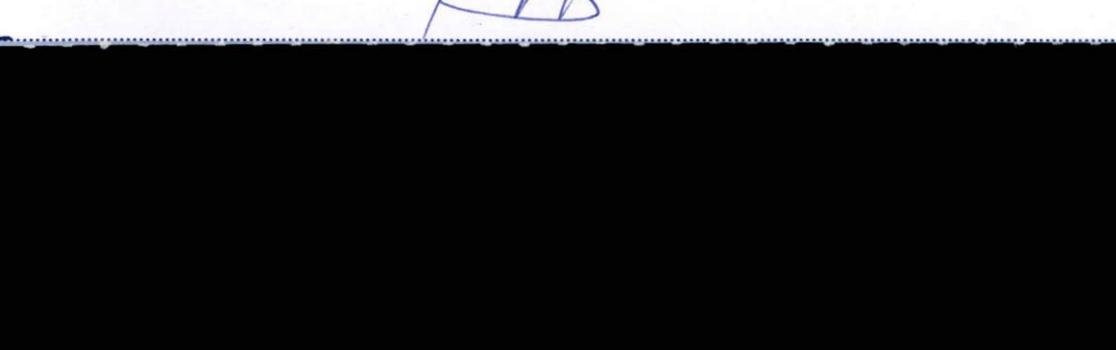
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 02/04/24

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.01.24 C.S	-	-	300 -	Dr. ACHAGRA Oumaima Maladies et chirurgie des Yeux Boulevard Mohamed V Tél.: 05 22 27 66 77 05 22 27 66 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LONGCHAMP RAJAA FAZI BENLAMJI RUE FOUDJAH C.11 - 3000 TEL : 05 22 30 00 00</i>	<i>10/01/24</i>	<i>9070</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
01040187			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
AXE OPTICAL OPTICIENNES AUTOMETRISTES Imane ELNABOURI 35 19 - Casablanca - Maroc Tél: 0522 36 98 27	05/04/2004					14000 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Oumaïma ACHAGRA
OPHTALMOLOGISTE
Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières
Chirurgie du Strabisme
Chirurgie de la Cataracte
Diplômée des Universités de Paris
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h
Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الإستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال
بالموعد

18/01/2024

Casablanca, le

Monsieur REGRAGUI Said

OPATANOL

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 1 mois

6 118001 070442
Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml
AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ
PPV : 90,70 DHS
407253 MA





gozo
PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casablanca
Tél : 05 22 36 47 51


Dr. ACHAGRA Oumaima
Maladies et chirurgie des Yeux
99, Boulevard Mohammed V
Casablanca - Tél.: 05 22 27 66 77
INPE : 091002089

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س. - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97
39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97
GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com
البريد الإلكتروني : cabinetdocteurachagra@gmail.com

AXE OPTICAL s.a.r.l

Date facture : 07 février 2024

FACTURE N°: 196

Information client

REGRAGUI MAZILI SAID

Axe Optical CIL

Désignations	Qté	Prix	Remis	Montant ttc
KameMannen - MONTURES OPTIQUES	1,00	7 000,00		7 050,00
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE BLANC ANTIREFLET	1,00	3 500,00		3 500,00
ANTIRAYURE	1,00			
Droite +0.75 (-0.75 à 100°) Add: +2.75				
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE BLANC ANTIREFLET	1,00	3 500,00		3 500,00
ANTIRAYURE	1,00			
Gauche +0.75 (-0.50 à 80°) Add: +2.75				

AXE OPTICAL
OPTICIENNES OPTOMETRISTES
Imane EL MANSOURI
8, Rue Ifrane Hay Essalam Cil Local 1 Casablanca
Tél.: 0522 36 35 19 - Fax : 0522 36 98 22

<u>Montant hors taxe</u>	11 708,33
<u>Montant tva</u>	2 341,67
<u>Montant ttc</u>	14 050,00

Docteur Oumaïma ACHAGRA
OPHTALMOLOGISTE
Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières
Chirurgie du Strabisme
Chirurgie de la Cataracte
Diplômée des Universités de Paris
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الإستقبال: 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال
بالموعد

Casablanca, le 18/01/2024

Monsieur REGRAGUI Said

LUNETTES PROGRESSIFS Organiques

Oeil Droit : +0,75 (-0,75) à 100°, Addition + 2,75

Oeil Gauche : +0,75 (-0,50) à 80°, Addition + 2,75

AMINCIS

ANTI-REFLET

MONTURE+VERRES

AXE OPTICAL
OPTICIENNES OPTOMETRISTES
Imane EL MANSOURI
8, Rue Ifrane Hay Essaïdi Local 1 Casablanca
Tel.: 0522 36 35 19 Fax: 0522 36 98 22

Dr. ACHAGRA Oumaima
Maladies et chirurgie des Yeux
39, Boulevard Mohammed V
Casablanca - Tél.: 05 22 27 66 77
INPE : 091002089

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س. - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97
39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97
GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :